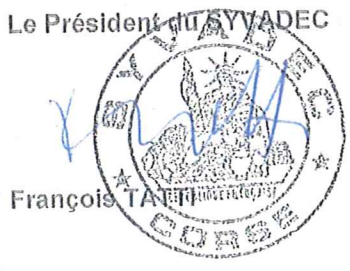


Séance du 04 MAI 2010
DELIBERATION N° CS 2010-05-18

OBJET : BUREAU SYNDICAL / ELECTION D'UN MEMBRE SUPPLEMENTAIRE

Nombre de membres			L'an deux mil dix, le quatre mai à 14 heures 00, L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie à l'Hôtel de la Paix, avenue Général de Gaulle à Corte, Sous la présidence de Monsieur François TATTI, Président du SYVADEC.
En exercice	Présents	Votants	
50	27	27	
Membres titulaires présents			
<p>Mesdames : Isabelle BENIGNI. Messieurs : Maurice PASQUALINI, Emile ZUCCARELLI, François TATTI, Louis BRUSA, Ange ROVERE, José GIANZILY, Jean-Louis MASSIANI, Ange-Pierre VIVONI, Xavier POLI, Antoine FABIANI, Jean PAJANACCI, Paul PERLA, Dominique FARELLACCI, Gilles GIOVANNANGELI, Joseph PIETRI, Georges GIANNI, Jean-Pierre GIORDANI, Paul-François RAFFALLI, Paul ANTONA et Guy DARRIET.</p>			
Membres suppléants présents			
<p>Mesdames : Messieurs : Dominique MATRAGLIA (suppléant de Monsieur Dominique ROSSI), Jean-Pierre ZEREGA (suppléant de Monsieur Jean-Noël VALERY), Jean-Baptiste FORCIOLI (suppléant de Monsieur Antoine GREANI), Monsieur François MOSCONI (suppléant de Monsieur Pascal MURACCIOLI), Jean-Baptiste FILIPPI (suppléant de Monsieur Joseph TAFANI) et François CASTELLOTTI (suppléant de Monsieur Claudy OLMETA).</p>			
Membres titulaires absents			
<p>Mesdames : Emmanuelle DE GENTILI. Messieurs : Richard PELLEGRINI, Guy ARMANET, Henri POYET, Jean-Jacques PADOVANI, Pierre PETROGNANI, Paul GUIDICELLI, Jean ZUCCARELLI, Pierre GUIDONI, Pierre-François ANGELINI, Pancrace GUGLIELMACCI, Pierre-Paul DEGORTES, Eugène BETTELANI, Jean-Baptiste GIFFON, Hyacinthe MATTEI, Paul LIONS, André MAURY, Paul-Marie BARTOLI, Louis MERIA, René SERRA, Toussaint SORBA, François COLONNA, et Laurent PERALDI.</p>			
Secrétaire de séance :		Acte rendu exécutoire après VISA de la Sous-préfecture de Corté du :	et publication (affichage) ou notification du :
Monsieur Gilles GIOVANNANGELI		Sous-Préfecture de CORTE 25 MAI 2010 ACCUSE DE RÉCEPTION	Le Président du SYVADEC
Convocation envoyée le :			
23 avril 2010			
Affichage de la convocation (art. L. 2121-10 du CGCT) le :			
23 avril 2010			

Objet : Bureau Syndical / Election d'un membre supplémentaire

Afin de tenir compte de la modification de la composition du Bureau Syndical, il convient de procéder à l'élection d'un membre supplémentaire.

Le Président procède donc à l'élection d'un membre du Bureau Syndical.

A l'appel de candidature, un candidat se déclare : Monsieur Dominique FARELLACCI.

Le Président invite les délégués du Comité Syndical à voter à bulletin secret pour l'élection du neuvième membre du Bureau Syndical.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- | | |
|---|----|
| - Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 27 |
| - Nombre de bulletins blancs ou nuls : | 00 |
| - Suffrages exprimés : | 27 |
| - Majorité absolue : | 14 |
| - Monsieur Dominique FARELLACCI | 27 |

Au premier tour de scrutin, Monsieur Dominique FARELLACCI est élu membre du Bureau Syndical

Fait à Corté, le 04 mai 2010
Extrait certifié conforme,
Le Président,


François TATTI



Sous-Préfecture de CORTE
25 MAI 2010
ACCUSE DE RÉCEPTION